Déclaration de démarchage

Conformément à l'arrêté municipal 86/2018 en date du 1 octobre 2018, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès du service de la mairie ou de la Police Municipale de Lapeyrouse-Fossat.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Déclarant			
Dénomination sociale			
Numéro SIREN			
Adresse :	N° Rue Ville		
Nom		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance :	
Téléphone Portable :		et/ou	

Démarchage	
Objet du démarchage	
Période :	Du au inclus

Démarcheurs			
Nom		Prénom	
N° immatriculation du véhicule		Secteur	
Nom		Prénom	
N° immatriculation du véhicule		Secteur	
Nom		Prénom	
N° immatriculation du véhicule		Secteur	
Nom		Prénom	
N° immatriculation du véhicule		Secteur	

Observations

Date :.....

Cachet de la mairie ou de la police municipale

Document conservé par la mairie

Mairie de Lapeyrouse-Fossat, 2 Promenade de l'Esplanade 31180 Lapeyrouse-Fossat
05.62.22.97.22 lapeyrouse-fossat@wanadoo.fr